


AGENCES DE L'ENVIRONNEMENT ET DE LA MAÎTRISE DE L'ÉNERGIE



 L'ADEME est établissement public à caractère Industriel et Commercial (EPIC). L'ADEME est le seul établissement de droit privé sous cotutelle du MEDD (ses autres tutelles sont : Industrie et Recherche). Elle résulte de la fusion en 1991 de l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie, de l'Agence nationale pour la récupération et l'élimination des déchets, de l'Agence pour la qualité de l'air.

Elle a pour mission la maîtrise de l'énergie et des matières premières, la promotion des technologies propres et des énergies renouvelables, les déchets (prévention, récupération, valorisation, élimination), prévention des pollutions de l'air et des sols, lutte contre les nuisances sonores.



La branche ADEME du SNE représente les personnels de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie. Le SNE FSU y est actuellement le second syndicat.



L'ADEME emploie plus de 850 salariés répartis sur 3 sites principaux (Angers, Paris, Sophia-Antipolis) et avec une délégation dans chaque région administrative et dans les DOM.



Les partenaires privilégiés : L'ADEME s'adresse aux Collectivités, aux Entreprises et au Grand Public.



Revendications du SNE :

Au plan général, renforcer les moyens budgétaires et humains permettant à l'Agence d'assurer pleinement l'ensemble de ses missions (notamment pour être en capacité de répondre aux sollicitations croissantes sur l'énergie). A minima, il est indispensable de revenir au niveau du budget global de l'année 2000 et d'ouvrir la totalité des postes autorisés.

Au plan professionnel :

- Le SNE réclame l'égalité professionnelle au-delà d'une simple négociation d'un accord d'entreprise plein de bonnes intentions mais vide de moyens. Pourtant des inégalités perdurent, au niveau des salaires, de l'accès aux postes d'encadrement, des embauches, des évolutions de carrières. Ces inégalités peuvent notamment concerner les femmes, les origines ethniques, les handicapés, les salariés en région...

- L'exemplarité, faire en sorte que la direction de l'ADEME mette en œuvre pour son propre compte, ce qu'elle recommande aux autres. Pour que le concept du développement durable devienne une réalité sous ses différentes composantes sociales, économiques et environnementales. Le SNE continue de réclamer par exemple l'égalité professionnelle (lire ci-dessus) mais aussi des énergies renouvelables pour son nouveau siège à Angers Qui mieux que l'ADEME peut trouver une solution économique qui préserve l'environnement et lutte contre le changement climatique ?



Une partie des moyens humains (pourtant très insuffisants) est gelée ou non pourvue, apportant surcharge de travail et stress en augmentation comme le souligne les médecins du travail dans leur rapport annuel au CHSCT. Le SNE réclame des mesures d'urgences.